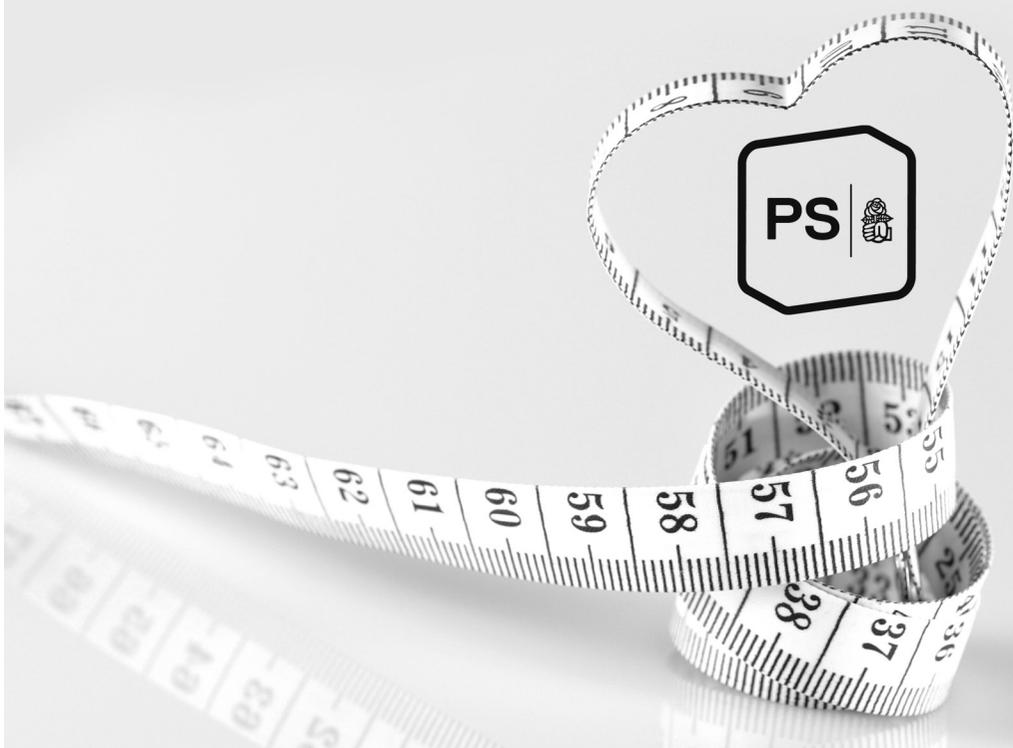


Parti socialiste genevois

---

# Programme de la législature 2013-2018



## **Table des matières**

Avec les Socialistes, mesurez la différence!	3
Emploi : avec les socialistes, mesurez la différence!	5
Logement: mesurez la différence!	8
Santé & social: mesurez la différence!	12
Sécurité: mesurez la différence!	16
Services publics: mesurez la différence!	19
Fiscalité: mesurez la différence!	19
Mobilité: mesurez la différence!	22
Formation, jeunesse et sport: Avec les socialistes, mesurez la différence!	24
Egalité, intégration et droits fondamentaux: mesurez la différence!	27
Culture: mesurez la différence!	31
Agriculture, énergie et environnement: mesurez la différence!	33
L'agglomération franco-valdo-genevoise: mesurez la différence!	37
Genève internationale et solidarité internationale: mesurez la différence !	39

## **Avec les Socialistes, mesurez la différence!**

Les élections de 2013 sont un choix de société. Un choix entre une politique du chacun pour soi, une politique de repli, du triomphe d'une minorité ou au contraire une politique redistributive qui offre les mêmes opportunités à toutes et tous. Nous, Socialistes, voulons une société dans laquelle chacun-e puisse trouver un travail, offrir à ses enfants une éducation et une formation, être en mesure de prendre sa retraite à l'abri du besoin, compter sur un filet de sécurité en cas de coup dur, et se sentir en sécurité – tout simplement. Le PS genevois s'engage à renforcer la sécurité sociale, à développer la qualité de vie des habitantes et habitants du Canton.

Or, cette vision de la société nécessite une certaine redistribution. Les plus aisé-es d'entre nous n'ont pas fait fortune de leur seul fait. Leur réussite est aussi due aux investissements de notre collectivité financés par la contribution de chacune et chacun par l'impôt. Ils se doivent de payer leur juste part. Pour nous socialistes, cette vision s'est traduite par des actions concrètes en faveur de la majorité de la population : l'augmentation des allocations familiales afin de soulager les familles de la classe moyenne et bas revenus, ou l'initiative sur la petite enfance qui a permis l'adoption d'une loi qui va dans le sens d'un meilleur accueil des enfants, donc dans le sens d'un soutien aux familles genevoises.

Les Socialistes se sont aussi battu-es et se battront encore si nécessaire pour un service public démocratique au service des Genevois-es en défendant notamment la représentation populaire dans l'ensemble des régies publiques. Les socialistes défendent également l'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de la vie, notamment professionnel et politique en défendant l'égalité salariale ou la représentation paritaire dans les lieux de pouvoirs.

Ces combats quotidiens pour défendre et améliorer concrètement la vie des Genevois-es sont notre raison d'être en tant que Socialistes. Il est inacceptable que l'écart entre les plus bas revenus et les plus hauts revenus ne cesse de croître au sein de notre Canton. Aujourd'hui, une partie de la population vit dans la précarité ; il est à ce titre révoltant qu'environ 60'000 Genevois-es se privent d'aller chez le médecin en raison des coûts trop élevés de la santé et que des dizaines de milliers de citoyen-ne-s genevois-es soient contraint-es de s'expatrier pour se loger. Ces inégalités sont non seulement choquantes, mais elles sont encore économiquement intenables.

La paupérisation ne touche pas seulement les bas revenus, mais aussi la classe moyenne. Nous, Socialistes, nous, Genevois-es, ne pouvons pas tolérer que les classes moyennes et les bas revenus aient de la peine à subvenir à leurs besoins quand d'autres s'enrichissent indûment sur le dos des plus modestes et renforcent leurs privilèges, par exemple par le biais des forfaits fiscaux.

Pour ces raisons, nous devons continuer à proposer et à innover, avec les Genev-

ois-es, dans tous les domaines, car nous savons que le bien-être passe par des logements abordables de qualité, des emplois pour toutes et tous, une éducation qui forme les citoyen-ne-s de demain sans laisser personne sur le carreau, un environnement sain dans lequel il fait bon vivre, mais aussi une sécurité assurée pour toutes et tous.

Nous vous présentons nos propositions concrètes. Elles changeront positivement la vie des Genevois-es.

**Le PS genevois veut faire la différence pour les Genevoises et les Genevois!**

# **Emploi : avec les socialistes, mesurez la différence!**

## **Mesurer la différence**

La mondialisation de notre économie a entraîné non seulement la délocalisation des secteurs industriels, avec comme conséquences la perte de postes de travail, mais a soumis l'ensemble des travailleurs-euses à une course à la compétitivité qui s'est traduite par une péjoration de leurs conditions d'emploi (pression sur les salaires et intensification des rythmes de travail).

Face aux défis majeurs posés par cette évolution, le PS genevois fait de la lutte contre le chômage une de ses priorités. La complexité des facteurs qui continuent de produire un chômage de masse de nature structurelle appelle des actions sur quatre plans : la protection des salarié-e-s, le soutien aux PME, la création d'emplois et l'aide à la réinsertion.

## **Faire la différence : protéger les salarié-e-s!**

### **Lutter contre la concurrence salariale**

La compétitivité des entreprises ne peut se faire sur le dos des travailleurs-euses en exerçant sur les salaires une pression à la baisse. Cette politique aboutit à une fragilisation du tissu social et industriel du Canton. Un renforcement des contrôles, des amendes dissuasives et des mesures d'encadrement (accès aux marchés publics, par exemple) sont indispensables afin d'obliger les entreprises à respecter les conventions collectives de travail (CCT) et à généraliser leur extension avec l'aide de l'Etat. Le PS soutient l'initiative de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) visant à la création d'un inspectorat social du marché du travail.

Le PS genevois prône l'introduction d'un salaire minimum à Fr. 4'000.-, combat partagé avec les syndicats. Les salaires des emplois de solidarité seront adaptés en conséquence.

A l'autre extrémité de l'échelle salariale, le PS genevois défend un plafonnement des rémunérations. Il soutient l'initiative fédérale qui vise à fixer un ratio de 1 à 12 entre le salaire le plus haut et le salaire le plus bas d'une même entreprise. Au niveau cantonal, il souhaite plafonner le salaire des patrons et/ou des administrateurs dont l'entreprise bénéficie d'une aide publique.

### **Lutter contre le travail au noir**

Le travail au noir constitue une concurrence déloyale pour les entreprises respectueuses des conditions cadres et, de ce fait, est une plaie pour la création d'emplois. Il induit aussi une fraude fiscale, parce qu'il échappe à l'impôt républicain et fait porter aux autres contribuables la part d'impôts soustraite, qui est nécessaire au financement des prestations et infrastructures. Le PS genevois propose un contrôle fiscal renforcé et des amendes dissuasives.

La compétitivité des entreprises ne doit pas se faire non plus sur le dos des travailleurs-euses en exerçant une pression à la baisse sur les salaires. Il faut donc renforcer les contrôles et les sanctions de manière à permettre une vraie lutte contre le travail au noir et obliger les entreprises et les sous-traitants au respect des CCT et au versement des cotisations sociales (en introduisant une responsabilité solidaire des entreprises tout au long de la chaîne de sous-traitance). Mais la lutte contre le travail au noir ne doit pas servir de prétexte à une chasse aux personnes sans statut légal. Ces personnes doivent au contraire être intégrées dans le marché du travail régulier. En s'y opposant, la droite maintient les situations de précarité.

## **Faire la différence pour les PME**

### **Repenser le rôle de la banque cantonale (BCGe)**

Le PS genevois propose la création d'un fond public ayant pour objectif de remplacer les fonds et garanties existant actuellement, géré par la BCGe et destiné prioritairement aux PME.

### **Soutenir les entreprises formatrices**

Les entreprises rencontrent parfois des difficultés à former des jeunes parce que l'accompagnement, notamment administratif et/ou logistique, est trop lourd. Un-e jeune pour être formé-e correctement a besoin d'un employeur disponible. Pour ceux qui rencontrent de telles difficultés, il s'agit de soulager l'employeur des questions de gestion et lui permettre de transmettre son métier dans les meilleures conditions. Le PS genevois défend la création d'une structure de soutien aux entreprises pour toutes les questions de gestion liées à l'apprentissage.

### **Favoriser les entreprises locales dans les attributions de marchés publics**

Il s'agit de renforcer les critères permettant le choix d'entreprises locales dans les appels d'offre de marchés publics. L'attribution des contrats d'entreprise dans le cadre de ces marchés doit donc mieux prendre en compte des critères comme la qualité formatrice des entreprises et les effets environnementaux, et ne plus donner autant d'importance au seul critère du prix.

### **Soutenir les PME**

Une information accrue à l'intention des PME leur permettrait de connaître les dispositifs qui existent pour les soutenir en matière de conseils, d'accès au crédit, de soutien financier. Tout doit être fait pour maintenir et accroître les postes de travail.

## **Faire la différence : créer l'emploi**

Il est temps de donner une assise forte à notre économie. Elle doit être fondée tout à la fois aux niveaux global et local. Or, le niveau global a longtemps occulté le niveau local. L'action de l'Etat doit assurer la création d'emplois répondant aux besoins de la société (logements sociaux, assainissement énergétique des bâtiments, transports

publics, espaces culturels, recherche, santé, entretien du patrimoine immobilier public, CleanTech, services à la personne, garde d'enfants, etc.). Ces emplois devront contribuer à résoudre le chômage structurel à Genève.

La mise sur pied d'un plan d'assainissement énergétique du parc immobilier genevois à travers notamment une Fondation ad hoc pour atteindre l'objectif de la société à 2000 Watts dans le délai fixé, y apportera une contribution substantielle.

### **Soutenir l'économie sociale et solidaire (ESS)**

L'ESS représente 10% du marché de l'emploi à Genève et constitue un secteur important de l'économie genevoise pourvoyeuse de services et d'emplois. Ce sont des entreprises qui cherchent à exercer leur activité de manière responsable sur le plan écologique et dans les rapports sociaux. Par conséquent, le PS genevois s'engage à assurer la reconnaissance de cette économie dans le développement du Canton et à l'intégrer dans les conditions cadre de négociations tripartites. Ce secteur d'activité doit également être favorisé par des mesures incitatives fiscales avantageuses et par la politique d'achat des collectivités. Cette approche économique s'inscrit clairement dans l'économie du développement durable et à ce titre s'oblige à la réduction de l'empreinte écologique et au respect des conventions collectives de travail. Toute aide obtenue devra être remboursée en cas de violation.

### **Aider à la Recherche et au Développement (R&D)**

Face à la mondialisation des moyens de production et dans un contexte de forte compétitivité, les entreprises survivent, soit en ayant des coûts de production bas – ce à quoi les entreprises genevoises peuvent difficilement répondre, soit en proposant des produits à haute valeur ajoutée.

L'Etat doit mettre en place une aide qui permet aux PME, en lien avec les hautes écoles et universités, soit de développer des produits innovants, soit d'avoir la possibilité d'acquérir des brevets et de les développer. Le PS genevois propose de financer et de mettre à disposition des structures (fonds d'investissement) qui favorisent la recherche et le développement.

### **Faire la différence : aider à la réinsertion**

#### **Mettre en place une assurance emploi-formation**

Augmenter le niveau de qualification est le meilleur moyen de lutter à long terme contre le chômage. Or, à l'heure actuelle, ni les structures de l'Etat ni celle de l'assurance chômage ne répondent aux besoins de formation des travailleurs et travailleuses. Certain-e-s doivent changer de métier, d'autres approfondir leurs qualifications pour remplir adéquatement les exigences du marché. Pour ce faire, il faut former systématiquement les demandeurs-euses d'emploi, introduire et assurer la certification et la validation des acquis. De plus, pour les plus jeunes non formés, il est nécessaire de mettre en place des bourses d'apprentissage qui permettent à toutes et tous d'acquérir une formation de base.

## **Améliorer les dispositifs de réinsertion professionnelle**

Accélérer la prise en compte des situations individuelles, réduire au maximum les délais de réponse aux demandes d'aide et offrir rapidement des prestations provisoires ou ponctuelles pour les bénéficiaires de l'aide sociale ou les personnes inscrites au chômage.

- Réintroduire les possibilités de réinsertion professionnelle pour les bénéficiaires de l'aide sociale.
- Augmenter le nombre des conseillers-ères en insertion afin d'assurer une prise en charge optimale des demandeurs-euses d'emploi.
- Instaurer un « contrat pour l'emploi » entre l'Etat et le secteur économique local permettant de favoriser la lutte contre le chômage, notamment en incitant les entreprises à intégrer des demandeurs-euses d'emploi dans leurs formations internes.

## **Un jeune – une formation – un emploi**

Trop de jeunes peinent à trouver rapidement un premier emploi. Avec la dernière révision de la loi sur le chômage (LACI), cette situation est devenue plus dramatique encore puisque certain-e-s sont désormais poussé-e-s vers l'aide sociale. Il s'agit donc de soutenir ces jeunes à trouver une formation, un métier et un emploi. Une rémunération adéquate doit être assurée pour les stages qu'ils-elles sont de plus en plus nombreux-euses à entreprendre à la fin de leurs formations, faute d'emploi régulier directement accessible. Un statut spécifique doit donc être créé pour le leur garantir, à l'image du statut d'apprenti-e.

## **Le PS genevois veut faire la différence pour les salarié-e-s !**

## **Logement: mesurez la différence!**

### **Mesurer la différence**

Se loger est un droit fondamental. Sans logement, il n'est pas possible de se former, d'avoir un travail, une vie de famille, de recevoir des ami-e-s, de se sentir en sécurité. C'est le point de départ de l'intégration de tout-e citoyen-ne dans la société, de l'enfance à la vieillesse. Actuellement, le canton de Genève n'est pas en mesure de loger ses concitoyens, sans que ceux-ci ne s'appauvrissent démesurément en raison du coût des loyers (qui ne correspondent plus au coût réel des objets loués) ou soient contraints à l'exil.

Il est aujourd'hui fondamental que le canton de Genève développe une véritable politique publique du logement afin que tous ses habitant-e-s puissent trouver des logements adéquats, tant au regard de leur situation familiale que de leur situation

économique. Nombreux sont celles et ceux qui se voient contraint-e-s de se loger loin de Genève, aggravant par là même les problèmes de déplacement et de pollution.

Cette politique publique du logement doit favoriser la mixité sociale, passer tant par des mesures sur le terrain de la production des logements que sur l'encadrement du niveau des loyers et tenir compte des besoins spécifiques des différentes catégories de population.

Finalement, cette même politique doit être intégrée dans celle de l'aménagement du territoire et être impérativement coordonnée avec celle des transports. Il s'agit d'obtenir dans l'ensemble du canton un équilibre entre équipements publics, lieux de travail, logements et espaces réservés aux sports et aux loisirs, de façon à assurer à toutes et tous une vie quotidienne de qualité.

## **Faire la différence**

**Construire 3'000 logements par an, en partenariat avec les communes, dont au minimum 1000 logements en mains publiques et 1000 en coopérative.**

Le canton de Genève subit depuis plus de 10 ans la plus grave pénurie de logement de toute la Suisse. Celle-ci a évidemment une influence dramatique sur le niveau des loyers, les habitant-e-s devant investir toujours plus pour se loger. Concrètement, aujourd'hui sur un bassin de population de près de 500'000 habitant-e-s, il y a moins de 1'000 logements vacants offerts à la location !

Le retard en termes de production de logements est tel qu'il est important d'augmenter significativement le nombre de logements construits et de s'assurer qu'une majorité restent à l'abri de la logique spéculative.

Afin de permettre la construction de ces logements répondant aux besoins prépondérants de la population, il est important que l'Etat se positionne comme un acteur producteur de logements et non pas uniquement comme un régulateur des acteurs privés.

Pour ce faire et afin de lutter contre la spéculation, il est essentiel que l'Etat et les communes aient une véritable maîtrise du terrain, ce qui passe par une politique publique d'acquisitions foncières, en partenariat avec les fondations de droit public, ainsi que par l'exercice du droit de préemption. Ces terrains pourront alors être remis aux bailleurs sociaux et aux coopératives pour permettre à la majorité de la population de se loger en adéquation avec son budget. Les collectivités publiques feront des réserves de terrains en vue de construire du logement bon marché.

Il est important également de prévoir pour les communes des incitations à construire des logements, grâce à des dispositifs de solidarité. Les communes, offrant plus

de logements accessibles, seront soutenues financièrement par celles qui ne participent pas à l'effort cantonal ou qui offrent moins de logements accessibles par rapport aux objectifs.

### **Des appartements décents à des loyers accessibles**

Lorsque le coût du logement augmente, les familles s'appauvrissent. Il n'est donc pas responsable de laisser les loyers augmenter sans régulation et sans tenir compte des conséquences sur la situation sociale des habitant-e-s. Le canton de Genève connaît un retard dans la mise en place d'une politique intensive et proactive pour débloquer cette situation.

Il appartient à l'Etat de renforcer la surveillance du marché du logement à Genève en mettant en place un office de surveillance du niveau des loyers pour que toutes personnes puissent se renseigner sur la situation locative de l'objet loué en tenant compte de ses caractéristiques et de sa localisation.

Cet office aura également pour tâche de vérifier que les loyers proposés ne sont pas abusifs lors de la rénovation ou de la construction d'un logement. Il assurera la surveillance des loyers à l'occasion dès la première mise en location et établira un impôt progressif sur les états locatifs dépassant le rendement maximum autorisé par le Code des obligations.

En effet, il est important que l'Office cantonal du logement n'intervienne pas seulement dans le parc de logements subventionnés, mais qu'il offre un véritable suivi et une aide aux citoyen-ne-s par une information adéquate en recherche d'un nouveau logement.

De plus, des règles strictes doivent être posées et respectées. Les propriétaires doivent investir dans l'entretien de leurs immeubles locatifs, en particulier dans le domaine énergétique.

La propriété par étage (PPE) doit servir, sous le contrôle de l'Office cantonal du logement, à loger des personnes de la classe moyenne et non devenir de fait des objets de spéculation .

Tout nouvel immeuble possédera un quota de logements à loyer bon marché.

### **Des logements pour toutes les catégories de la population**

L'évolution démographique et l'augmentation de l'espérance de vie génèrent de nouveaux besoins en matière de logement. Des appartements spécifiques pour certaines catégories de la population sont une des réponses à la crise du logement.

Dans la mesure où les loyers du canton ont augmenté de plus de 15% en 10 ans,

alors que le budget des ménages a diminué, une politique publique du logement doit permettre aux habitant-e-s de ne pas s'appauvrir pour se loger : les allocations de logements doivent pouvoir répondre à cette problématique.

- **Jeunes en formation:** mettre sur pied une Fondation pour le logement des jeunes, en collaboration avec les milieux estudiantins, qui leur offre des logements bon marché au cours de leur formation ou d'un premier emploi.
- **Aîné-e-s:** créer des logements spécifiques permettant le maintien de l'autonomie des personnes âgées, dans un encadrement adapté, à l'image de ce que développe la Fondation René et Kate Bloch.
- **Personnes handicapées:** réaliser des logements répondant à leurs besoins spécifiques à proximité des commerces et des transports publics.
- **Situations d'urgence sociale** (évacuations, sans abris, foyers décomposés, jeunes ou personnes en rupture), mettre sur pied des structures d'hébergement ponctuelles offrant un encadrement social, ainsi qu'un système de reprises des baux par l'Hospice général ou par les services sociaux communaux, de manière à ce que les personnes concernées puissent rester dans leur logement, malgré leurs difficultés financières.
- **Coopératives d'habitation:** soutenir les coopératives d'habitation, outil concret contre la spéculation immobilière, en leur octroyant des parts lors de déclassement de zones.
- **Bas revenus:** renforcer l'allocation logement pour les ménages à revenu modeste en partenariat avec l'Office cantonal du logement et l'Office de surveillance des loyers, tout en évitant que ce soutien financier se transforme en subvention aux propriétaires.

Le PS genevois demande que toute construction nouvelle à destination économique, de loisirs et d'habitat soit conditionnée à une desserte suffisante, actuelle ou garantie dans un avenir proche, en termes de transports publics et de mobilité douce.

**Le PS genevois veut faire la différence pour les locataires!**

# Santé & social: mesurez la différence!

## Social

### Mesurer la différence

Aujourd'hui, à Genève, nous vivons dans une société à deux vitesses. Une minorité contrôle la production des biens, tandis que la majorité croissante de la population peine à faire face à un quotidien toujours plus difficile. Le fossé s'accroît entre riches et pauvres : le nombre de prestataires de l'aide sociale a augmenté de 32% en trois ans. Non seulement ce fossé s'accroît chaque jour un peu plus, mais la classe moyenne se réduit. Aujourd'hui, vivre à Genève est devenu difficile pour la plupart de ses habitant-e-s : problème de transports, de sécurité, de chômage, de précarité, d'accès à la santé, etc. Le Conseil d'Etat à majorité de droite parle de baisse du chômage, mais tait sur l'augmentation massive de l'aide sociale. La majorité de droite au pouvoir oppose à chaque fois le principe de la responsabilité individuelle à celui de solidarité, prétend défendre l'accès à la santé pour toutes et tous, mais cache que les coûts concrets pour chacune et chacun empêchent 15% de la population de se soigner. Il est temps de redistribuer les richesses de ce canton à la majorité de sa population.

### Faire la différence

#### Quartiers défavorisés

A Genève, les inégalités entre les différents quartiers du canton sont importantes. Et donc, les besoins en termes d'infrastructures et de services publics le sont également. Le canton doit impérativement appliquer aujourd'hui une législation qui met massivement l'accent sur la réduction des inégalités entre les quartiers et/ou communes, afin de favoriser la qualité de vie pour tous.

- Mettre en place et soutenir financièrement des infrastructures dans les quartiers défavorisés du canton, dans les domaines de l'action sociale, de l'emploi, de la santé et de la sécurité.
- Soutenir l'action de l'Etat, des communes et du tissu associatif pour réaliser des projets concrets de réduction des inégalités, comme la création de lignes de bus locales.
- Créer un guichet unique décentralisé au niveau des quartiers.

#### Personnes en situation précaire

Les conditions de vie des personnes à l'aide sociale se dégradent progressivement vu les barèmes de plus en plus restrictifs de l'aide sociale (notamment pour les jeunes), l'abandon d'une aide à la réinsertion pour les demandeurs-euses d'emploi de longue durée (RMCAS), des barrières administratives toujours plus dures et leur transfert à l'aide sociale. De fait, le nombre de personnes assistées explose et leurs conditions de vie sont indignes d'une république aussi riche que Genève.

- Augmenter les barèmes de l'aide sociale et harmoniser à la hausse les barèmes de l'aide sociale.

- Réintroduire les possibilités de réinsertion professionnelle pour les bénéficiaires de tous les services.
- Renforcer les moyens de l'Hospice général pour le suivi des demandeurs-euses d'emploi en fin de droit.
- L'art. 39 de la nouvelle constitution, qui prévoit que "toute personne a droit à la couverture de ses besoins vitaux afin de favoriser son intégration sociale et professionnelle", doit devenir une réalité!

### **Familles: pour une politique forte de la petite enfance**

Impossible de fermer les yeux sur la paupérisation des familles ! Le PS genevois formule des propositions concrètes pour faire face à ce problème, comme il l'a fait avec ses partenaires en déposant une initiative visant à augmenter le nombre de places en crèche.

Lutter pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, c'est développer des solutions de garde d'enfants qui permettent l'évolution professionnelle des femmes.

- 1 enfant : 1 place ! Faire de l'Etat le garant de l'encadrement en matière de petite enfance, afin que chaque enfant trouve sa place. Les familles doivent contribuer aux frais en fonction de leur revenu, et les conditions de travail des employé-e-s de la petite enfance doivent être protégées. Il est, à ce titre, important de développer et diversifier les solutions de garde.
- Instaurer un congé parental qui permet aux pères comme aux mères de s'occuper de leur enfant en bas-âge et instaurer un congé paternité de quatre semaines.
- Créer une Maison de la famille qui reprenne toutes les prestations et associations dans le domaine du conseil à la parentalité et du soutien aux familles.
- Soutenir les familles monoparentales surexposées à la précarité (déductions fiscales, renforcement du Service des avances et recouvrement des pensions alimentaires).
- Renforcer les allocations d'étude.
- Promouvoir le travail à temps partiel pour les hommes.
- Favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil de la petite enfance et du parascolaire en assurant les ressources nécessaires.

### **Les aîné-e-s et les personnes en situation de handicap**

Les questions du soutien aux seniors et aux personnes en situation de handicap, de lutte contre l'isolement, de maintien à domicile doivent être des priorités pour les pouvoirs publics, comme le prévoient la nouvelle constitution et l'initiative sur les EMS acceptées par le peuple.

- Offrir un nombre suffisant de places en institution aux personnes qui ne peuvent pas rester à domicile.
- Garantir aux institutions les moyens nécessaires permettant des prises en charge de qualité, notamment par le biais d'un personnel qualifié en nombre suffisant.
- Instaurer une indemnisation des proches aidants et reconnaître leur statut spécifique ;
- Développer des structures intermédiaires sous la forme d'habitat adapté avec encadrement, de foyers de jour et de nuit en collaboration avec l'aide à domicile et avec les EMS.
- Créer une assurance sociale pour financer le soutien aux personnes en situation de dépendance.

## **Santé**

Pour maîtriser au mieux les investissements en matière de soins médicaux, le PS genevois entend développer un environnement préservant la santé de l'ensemble de la population. La situation sociale et économique de la population est un élément majeur permettant d'atteindre ce but.

## **Faire la différence**

### **Caisse-maladie publique**

Les coûts de la santé en Suisse, et particulièrement à Genève, ne cessent d'augmenter, année après année. Les budgets des familles sont lourdement grevés par les dépenses de santé.

- Mettre en place une caisse maladie publique qui assure la prise en charge et le remboursement de toutes les prestations médicales. L'accès à des soins de qualité doit être le même pour toutes et tous, Il ne s'agit pas d'un luxe mais d'un droit ! Pour financer cette caisse maladie nous proposons l'introduction d'un barème de cotisation progressif calculé sur la base du revenu de chacun.
- Elargir l'aide de l'Etat aux assuré-e-s pour payer les primes d'assurances maladies, en attendant l'instauration d'une caisse maladie publique.

### **Prise en charge des soins dentaires**

Les soins dentaires sont parmi les frais de santé les plus coûteux. Non reconnus comme tels, ils sont entièrement à la charge des patient-e-s. Cette situation est inadmissible. Nombre de personnes ne peuvent souvent pas s'offrir ce type de soins au détriment de leur santé.

- Inclure les frais de soins dentaires dans l'assurance de base ou créer une assurance dentaire cantonale qui permettrait de mutualiser ces dépenses.
- Mettre en place des contrôles dentaires gratuits pour l'ensemble de la

population.

### **Promotion de la santé : accès au sport et prévention des risques**

Le sport est un précieux outil de bien-être. Or, aujourd'hui, les frais liés à la pratique de l'activité physique sont souvent une charge budgétaire importante.

- Créer des « subventions sports » pour les familles et les institutions, afin de développer la pratique de l'activité physique.
- Promouvoir l'activité physique auprès de la population.
- Promouvoir l'accès aux produits de saison.
- Lutter contre la consommation excessive d'alcool. Promouvoir la consommation d'eau plate et de jus de fruits locaux afin de lutter contre l'emprise alcoolique sur la population, exception faite pour les vins genevois de la rive gauche conformes aux principes du développement durable. Nous devons notamment imposer des prix plus bas pour les boissons non alcoolisées.

### **Accès et qualité de soins pour toutes et tous!**

Dans un contexte où la médecine à deux vitesses devient une réalité, le PS genevois s'engage à :

- S'opposer aux mesures d'économie qui fragilisent l'accessibilité et la qualité des soins, ainsi que les conditions de travail du personnel soignant.
- Développer des réseaux de soins pour une meilleure cohésion de traitement et sans surcoût pour l'assuré-e.
- Soutenir les associations de malades psychiques et celles défendant leurs intérêts.
- Soutenir les associations de familles ou proches de personnes souffrant de troubles psychiques.

### **Valoriser les métiers de la santé pour répondre aux besoins de la population**

Le PS genevois veut assurer l'accès à la formation des métiers de la santé et leur attractivité ; il veut également assurer des conditions de travail et de salaires identiques entre les différents lieux hospitaliers.

- Développer des lieux de formation en milieux hospitaliers.
- Equilibrer vie de famille et activité professionnelle dans les professions de la santé.

### **Le PS genevois veut faire la différence pour les assuré-e-s!**

## **Sécurité: mesurez la différence!**

La sécurité est un enjeu global. Cet enjeu est celui de la maîtrise de l'espace public et de son accessibilité à toutes et à tous – autrement dit, du refus de son accaparement par des groupes restreints qui en excluent par la violence, la menace, ou par leur seule présence, une partie de la population. Mais cet enjeu global ne se limite pas au sens restreint du terme “sécurité”, qui renvoie à la sécurité physique des individus. Il comprend aussi la sécurité de leurs droits sociaux et de l'usage de leurs libertés fondamentales.

La criminalité, la délinquance, les incivilités, les violences ne font pas pour seules victimes les personnes qu'elles touchent directement, mais aussi toutes celles, bien plus nombreuses, qui redoutent que de tels actes soient commis à leur rencontre. Craindre d'être agressé-e, c'est évidemment déjà être en insécurité. Dans ces conditions, la distinction entre le sentiment d'insécurité et l'insécurité réelle n'a pas lieu d'être: subjective ou objective, l'insécurité est toujours une privation de liberté. Quand une personne n'ose plus sortir de chez elle, n'ose plus emprunter un parcours, ou n'ose plus se déplacer seule de nuit, que la crainte soit fondée ou infondée importe peu: cette personne est privée d'une liberté fondamentale, et est exclue de l'espace public. Or, l'objectif de toute politique de sécurité est d'assurer à chacune et chacun l'exercice concret, réel, de ses libertés fondamentales. C'est cet objectif que le PS genevois veut atteindre.

### **Faire la différence**

Chacun-e a le droit d'être en sécurité, indépendamment de son niveau de revenu. Dans un Etat de droit, comme le nôtre, il revient aux services publics - sans passer par des prestataires privés - d'assurer cette mission sur son territoire auprès de toutes les citoyen-ne-s afin d'empêcher une sécurité à deux vitesses. Les habitant-e-s ont aussi leur rôle à jouer. Un terrain occupé par des activités citoyennes est un terrain sécurisé.

Les socialistes n'ont pas de leçon à recevoir dans ce domaine d'un parti politique qui se trouve être à la fois celui du Procureur Général et celui du Ministre de la Police, responsable du démantèlement des postes de police de quartier.

### **Pour une police de proximité efficace**

La présence physique – notamment nocturne – de la police dans la rue, son implantation avec un poste dans chaque quartier ouvert jour et nuit, est une nécessité. Afin de libérer les policiers-ères des tâches administratives pour qu'ils-elles soient davantage présent-e-s sur le terrain, ces tâches doivent être confiées à des assistant-e-s administratifs-ves. Pour répondre aux problèmes de recrutement, le PS genevois est favorable à l'ouverture du métier de policier-re aux personnes détentrices d'un permis C.

## **Un numéro pour répondre aux incivilités**

Aujourd'hui, nombreux-euses sont les Genevois-es qui ne savent pas où s'adresser quand ils-elles rencontrent des problèmes liés à la sécurité, ne sachant pas quel numéro composer. En complémentarité du 117 pour les urgences, le PS genevois propose la création d'un nouveau numéro, destiné à répondre aux demandes des Genevois-es concernant les problèmes d'insécurité, tels que les incivilités, les problèmes de voisinage ou autres. Ouvert 24h/24, sept jours sur sept, ce numéro permettra d'améliorer la qualité de vie à Genève en envoyant les bons intervenants sur place, comme la police municipale et en épargnant des déplacements inutiles à la gendarmerie. Si besoin, une médiation sera organisée sur le terrain afin de trouver des solutions aux conflits.

## **Pour un plan cantonal de la sécurité**

Chaque lieu à Genève a sa dynamique. Carouge n'a pas les mêmes problèmes que Vernier, Thônex ou les Pâquis. Chaque endroit nécessite donc des mesures appropriées et une coordination des forces de l'ordre cantonales, communales et d'autres services publics présents sur le terrain (comme les gardes-frontières, les services sociaux ou encore les polices française et vaudoise). Cet effort de coordination doit reposer sur une connaissance exhaustive des besoins propres à chaque commune, à chaque quartier. Le PS genevois s'engage à lutter pour la mise sur pied d'un plan cantonal de la sécurité.

## **Pour une politique de la prévention**

La police n'est pas que répression ou dissuasion. Elle a aussi une mission préventive qu'il lui faut assurer. Informer les personnes pour se préparer contre les infractions et se protéger contre la violence fait aussi partie de sa mission.

## **Pour un renforcement des quatre piliers pour lutter efficacement contre les drogues**

Afin de lutter efficacement contre le marché de la drogue et les problèmes qu'il occasionne, le PS est en faveur du renforcement de la politique des quatre piliers : répression contre le trafic, prévention, thérapie et réduction des risques.

## **Pour lutter contre les violences domestiques**

Statistiquement, le lieu le plus dangereux pour une femme n'est pas la ruelle sombre, mais son domicile. Il est nécessaire de donner à la police les moyens pour appliquer la Loi sur l'Aide aux Victimes d'Infraction (LAVI). Par ailleurs, en matière de délits sexuels, on observe un retour au machisme et à une vision dégradante de la femme auprès de la jeune génération. Cette évolution est inquiétante et montre un recul du partage de la valeur de l'égalité.

## **Pour une politique pénale efficace contre les multirécidivistes**

Rejeter la faute sur la gauche, sur les juges, sur les nouvelles lois pour cacher son incapacité à mener une politique de sécurité digne de ce nom, c'est ce que la droite libérale et radicale s'est acharnée à faire ces deux dernières décennies, alors même qu'elle détenait les pouvoirs politique et judiciaire. Des mesures simples peuvent avoir des effets concrets même avec le code pénal et le code de procédure actuels. Au niveau cantonal, les mesures suivantes peuvent être adoptées : 1) un harcèlement constant des petits réseaux criminels déstabilisant les marchés illégaux, 2) une unité des flagrants délits avec un procureur détaché pouvant prononcer une détention avec effet immédiat 24h/24h, 3) une sévérité accrue contre les multirécidivistes, déjà permise par le code pénal actuel, 4) les zones d'exclusions prononcées contre les personnes délictueuses.

### **Pour une justice efficace**

Le résultat du débat sur l'application du nouveau code pénal adopté par la majorité des partis bourgeois au Conseil national met en grande difficulté le pouvoir judiciaire. Afin de permettre aux magistrat-e-s de rendre la justice efficacement en protégeant l'intérêt des victimes, tout en assurant les droits de la défense, le PS genevois veut une réorganisation et un renforcement du pouvoir judiciaire.

### **Pour la proportionnalité des peines**

Le PS genevois promeut un renforcement des dispositifs permettant la réinsertion des détenu-e-s et un recours aux peines de prison fermes selon le principe de la proportionnalité. Les travaux d'intérêts généraux, les actions de réparation des incivilités, les bracelets électroniques, doivent être favorisés avant d'envisager la prison.

### **Pour la lutte contre la criminalité financière**

Il ne sert à rien de combattre le commerce des drogues si l'on ne s'attaque pas aux intérêts économiques qu'il représente. La lutte contre le blanchiment participe à la défense de la place financière suisse et genevoise. Il est dès lors nécessaire de développer des moyens d'investigations supplémentaires destinés à la lutte contre cette criminalité financière, et qu'ainsi tous soient égaux devant la justice.

### **Pour un usage proportionné de la vidéosurveillance**

Dans les endroits où son efficacité est prouvée, comme c'est le cas dans les transports publics, le PS genevois est en faveur d'une utilisation proportionnée de la vidéosurveillance.

**Le PS genevois veut faire la différence pour la qualité de vie des Genevois-es !**

## **Services publics: mesurez la différence!**

### **Mesurer la différence**

Les droits fondamentaux sont le ciment de la démocratie. Parmi ces droits, on dénombre l'accès aux soins de santé, à l'enseignement, aux transports, au logement, à l'énergie ou à l'eau potable, mais aussi la sécurité, la justice, la propreté publique, etc. Autant de domaines où l'Etat doit absolument être présent pour garantir à chaque citoyen-ne une prise en compte de ses besoins à un coût raisonnable.

La tendance actuelle, en Europe et à Genève, est de privatiser ces services sous l'argument fallacieux de faire jouer la concurrence au profit des bénéficiaires. Dans les faits, on réduit l'étendue et la qualité des services, on fait exploser leurs prix et on conduit la part de la population la moins nantie à y renoncer. Le PS genevois défend un accès économique aux services de base assurés par l'Etat sur la totalité du territoire et sans faire intervenir un critère de revenus, par nature discriminatoire.

### **Faire la différence**

- Garantir l'accès pour toutes et tous à des prestations publiques de proximité en favorisant la complémentarité Etat-Communes.
- Appliquer le principe de responsabilité solidaire dans les marchés publics, afin de lutter contre les abus commis dans le cadre de sous-traitances. Les entrepreneurs faisant appel à des sous-traitants doivent être en mesure de répondre du respect des salaires minimaux et des conditions de travail devant les tribunaux.
- Limiter au strict minimum les contrats de sous-traitance.
- Amener l'Etat à jouer son rôle d'employeur modèle dans le service public en exigeant de la part des entreprises et organisations subventionnées qu'elles respectent des conditions de travail exemplaires, en particulier dans le cadre des sous-traitances.

## **Fiscalité: mesurez la différence!**

### **Mesurer la différence**

La population genevoise fait face à des choix cruciaux pour son avenir. L'alternative qui s'offre aux citoyen-ne-s est claire : une société qui donne des chances à toutes et tous, qui s'attaque aux inégalités ou une société qui ne profite qu'à une minorité aisée. L'Etat a un rôle crucial dans la construction d'une société solidaire, une société d'opportunités et d'égalité, non de privilèges. Or, aujourd'hui, la majorité de droite réduit les moyens de l'Etat, en diminuant les recettes. Les baisses d'impôts favorisent cette minorité aisée qui peut renoncer à certains services publics. En effet, vu les moyens dont elle dispose et les économies individuelles enregistrées grâce aux baisses fiscales, cette minorité aura toujours la possibilité de recourir avantageusement au secteur privé, par exemple dans les domaines de la santé, de la sécurité, du logement ou de l'éducation.

Les rabais d'impôts profitent aux seules grandes entreprises, non aux PME, qui peinent financièrement et, par ailleurs, n'arrivent plus à trouver des locaux en raison du prix de loyers exorbitants. Ces baisses d'impôts voulues par la droite sont à l'origine de l'augmentation de la dette publique depuis trois décennies ! Conséquences de cette politique : ce sont les classes moyennes et les bas revenus qui paient l'addition avec l'augmentation de la dette et la diminution de l'offre des services publics.

L'impôt républicain, qui veut que chacun-e participe au financement des besoins de notre république selon un taux progressif au regard de son revenu, est aujourd'hui mis à mal par les baisses fiscales successives. Sans une assiette fiscale équilibrée, résultant de la solidarité entre les citoyen-ne-s, comme du dynamisme et de la solidité des entreprises, Genève ne pourra pas affronter les changements et assurer l'avenir des générations futures.

La fiscalité a également pour fonction fondamentale la redistribution des richesses : elle est un des fondements de notre démocratie. Accepter que des cadeaux soient faits aux plus aisés et que les entreprises ne participent plus ou de manière limitée aux revenus de l'Etat montre à l'évidence que le système redistributif de notre collectivité est sérieusement grippé. Le PS genevois s'oppose fermement à cette stratégie de démolition d'un des rôles premiers de l'Etat.

## **Faire la différence**

Le PS genevois s'engage pour une fiscalité juste, équitable et redistributive qui assure des prestations de services publics de qualité. Pour cela une refonte de l'imposition des personnes physiques et morales est nécessaire.

## **Abolir les forfaits fiscaux**

Le PS genevois a fait aboutir une initiative cantonale demandant la suppression des forfaits fiscaux. Il n'est pas acceptable qu'une catégorie de très riches contribuables, ne paient pas proportionnellement leur part d'impôts. A l'instar de Zürich, la suppression des forfaits fiscaux rétablira une justice fiscale sans péjorer les finances cantonales, car les contribuables qui demeureront à Genève compenseront les pertes liées au départ de certains.

## **Supprimer du bouclier fiscal**

Le bouclier fiscal consiste à limiter le prélèvement fiscal des personnes dont les revenus sont considérables. Il a été introduit en même temps que des baisses d'impôts pour les classes moyennes. Le PS genevois propose de mettre fin à ce privilège fiscal.

## **Introduire un impôt sur la succession au-dessus de CHF 4 millions**

Pour faire face aux inégalités à la naissance, le PS veut instaurer cet impôt à partir d'une succession supérieure à CHF 3'000'000.- et ainsi renforcer la solidarité.

### **Supprimer les niches fiscales**

En 2012, le Conseil d'Etat a proposé la suppression de plusieurs niches fiscales réservées aux plus aisé-e-s. Cette suppression a été refusée par la droite au Grand Conseil. Le PS genevois veut mettre fin aux niches et autres astuces fiscales qui favorisent quelques-uns au détriment de l'ensemble.

### **Instaurer un taux unique d'imposition pour les grandes entreprises comme pour les PME**

Aujourd'hui, les PME genevoises souffrent d'une injustice criante concernant leur taux d'imposition sur les bénéfices : elles sont taxées près de 24% quand les entreprises dites « auxiliaires » et les holdings, faisant leurs bénéfices à l'étranger, ne le sont qu'à 11,5%. Le taux unique est un principe auquel le PS genevois souscrit puisqu'il rétablit l'égalité devant l'impôt. Le PS genevois souhaite favoriser le dynamisme économique de Genève sans péjorer les comptes publics. Avec un taux autour des 17%, Genève se trouverait dans la moyenne basse suisse et en-dessous de la moyenne européenne. Cela favoriserait les PME sans faire fuir les entreprises auxiliaires.

### **Suppression des cadeaux fiscaux octroyés à certaines entreprises**

Les entreprises auxiliaires et les holdings profitent déjà d'un taux d'imposition inférieure aux PME genevoises. Leur octroyer en sus, de façon opaque, des allègements fiscaux déstabilise l'équilibre du tissu économique. Cette démarche favorise les sociétés volatiles par rapport aux entreprises créatrices d'emplois à long terme. En outre, ces entreprises auxiliaires ne contribuent pas assez financièrement à la réalisation et à l'entretien d'infrastructures qu'elles utilisent au quotidien. La suppression des allègements fiscaux est tout à la fois éthique et responsable.

### **S'opposer à la suppression de la taxe professionnelle**

Cet impôt vise à appréhender l'activité commerciale déployée par les personnes morales et les indépendants sur les territoires communaux. Il permet de financer de nombreux services assurés par la collectivité publique. Cet impôt est actuellement fortement attaqué par la droite. Le maintenir, c'est garantir des prestations comme le sont les crèches ou la culture.

**Harmoniser les impôts entre communes et entre cantons** La révision de la fiscalité doit prendre en compte la relation entre communes et entre cantons. Ainsi, il faut s'opposer au projet de nouvelle péréquation intercommunale proposée par le Conseil d'Etat, et relancer les discussions entre les communes en vue d'une nouvelle péréquation compatible avec des centimes additionnels communaux dont l'écart est fixé. Il faut aussi réformer la péréquation intercantonale afin qu'elle prenne mieux en compte les charges des cantons urbains.

**Le PS genevois veut faire la différence pour une fiscalité et des prestations publiques au service des contribuables!**

# Mobilité: mesurez la différence!

## Mesurer la différence

Les Genevois-e-s ont de plus en plus de difficultés à se déplacer. Le réseau de transport dans le Canton s'est largement développé mais reste entravé par le fait qu'il ne jouit pas d'une absolue priorité dans le trafic. Il n'arrive pas à répondre à la forte hausse en besoin de déplacement (la démographie du bassin franco-valdo-genevois est une des plus dynamiques d'Europe).

Concernant les infrastructures, si le retard pris dans les cinquante dernières années n'a pas encore pu être comblé à ce jour, il faut saluer les grands projets réalisés ou engagés, comme la reconstruction du réseau de trams ou le futur réseau ferroviaire régional CEVA et veiller à ce que l'effort soit maintenu afin que l'offre de transport public puisse absorber les besoins de mobilité pour les prochaines décennies, à destination notamment des villes françaises voisines, Ferney, Gex, St-Genis, St-Julien, Annemasse, Douvaine, Divonne et Thonon.

## Faire la différence

### Développer le réseau de transports en commun

- Développer un réseau RER en lien avec le CEVA afin d'offrir aux Genevois-e-s un déplacement rapide entre la périphérie et le centre et tout autour de la couronne urbaine et « boucler la boucle » du CEVA.
- Continuer le développement du réseau de transports publics en privilégiant la construction de nouvelles lignes en donnant la priorité absolue aux transports publics dans la circulation afin d'améliorer leur vitesse commerciale (site propre).
- Améliorer d'une part la capacité des lignes de bus ou de trams qui vont de la périphérie au centre et d'autre part renforcer les lignes qui circulent entre les grandes communes suburbaines.

### Cibler des actions par régions afin d'assurer la mobilité sur tout le canton

Il est indispensable d'attribuer au transport individuel motorisé, un rôle complémentaire différencié selon les trois zones du canton : ville centre, grande couronne, campagne.

- Garantir une mobilité écologique et durable et assurer une fluidité du trafic sur l'ensemble du territoire, en rendant les transports publics gratuits et en les finançant par un péage urbain. Il sera nécessaire d'obtenir une dérogation fédérale pour un projet test. Ce péage devra faire la différence entre un usage des véhicules professionnels et privés.
- Définir une politique de stationnement plus rigoureuse avec une tarification encore plus progressive sauf pour les habitant-e-s du centre-ville. Accélérer la réalisation de P+R (Park and Ride) en périphérie pour faciliter le transfert sur les transports publics.

- Accepter la construction de nouvelles routes dans le canton sous certaines conditions très strictes qui devront être inscrites dans la législation cantonale.

En incitant les personnes à utiliser les transports publics, c'est supprimer les embouteillages, faciliter les transports professionnels, protéger la santé des habitant-e-s, accroître l'attractivité touristique de Genève. En un mot, améliorer la qualité de vie de toutes et tous !

### **Encourager la mobilité douce**

- Appliquer l'initiative sur la mobilité douce en sécurisant rapidement les points noirs du réseau cyclable genevois. Développer la sécurité et l'attractivité des parcours piétonniers.
- Construire de nouveaux parkings à vélo sécurisés sur le modèle de la vélostation de Montbrillant à proximité des principaux arrêts de transports publics. Plus de 2'800 vélos ont été volés durant l'année 2011. Ce chiffre impressionnant démontre la nécessité de construire rapidement de tels parkings sécurisés, en particulier le long du CEVA, du RER genevois et des lignes de trams.
- Proposer des incitations fiscales pour les entreprises qui développeront des mesures concrètes favorisant la mobilité douce de leurs collaborateurs-trices.
- Instaurer une prime à la casse pour tout scooter rendu contre l'achat d'un vélo (électrique).
- Réaliser un système de vélo libre-service, à l'instar de ce qui a été fait dans de nombreuses villes suisses et européennes.

### **Le PS genevois veut faire la différence pour la mobilité des Genevois-es !**

# Formation, jeunesse et sport: Avec les socialistes, mesurez la différence!

## Mesurer la différence

Garantir les ressources nécessaires à l'Instruction publique est un moyen efficace de lutte contre l'accroissement des inégalités et contre l'exclusion. Le PS genevois promeut l'éducation, encourage la formation, qui, à terme, favorisent l'autonomie des membres de notre société.

Avec l'augmentation de la population et l'évolution technologique, les besoins en éducation et en formation s'avèrent indispensables. Les ressources allouées à ces prestations doivent être distribuées judicieusement en prenant en compte les exigences des différentes étapes de vie, de la crèche à la retraite, en passant par les activités professionnelles.

Garantir un enseignement et une formation de qualité pour chacun-e, tout au long de sa vie, est la priorité du PS genevois. Se former ne doit pas devenir un luxe réservé à une élite. Etudier doit demeurer un droit pour tou-te-s.

## Faire la différence

### Renforcer les écoles

Pour garantir à notre population une véritable égalité des conditions, le PS genevois s'engage à :

- Mettre en œuvre la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (en école ou en entreprise) prévue par la nouvelle constitution.
- Renforcer la cohérence et la qualité du système scolaire.
- Donner les moyens nécessaires d'encadrement à l'instruction publique pour l'introduction du mercredi matin au primaire.
- Améliorer les taux d'encadrement à l'école primaire et au cycle d'orientation.
- Diminuer le nombre d'élèves par classe dans les quartiers défavorisés – réseau d'enseignement prioritaire (REP).
- Intégrer davantage d'éducateurs et de travailleurs sociaux.
- Renforcer les Conseils d'établissement de l'enseignement primaire, du cycle d'orientation et de l'enseignement secondaire postobligatoire pour une participation plus active des élèves et des parents pour des projets d'établissement mieux partagés.
- Renforcer les cours d'éducation citoyenne au cycle d'orientation et instaurer un cours d'initiation à la politique dans les formations post-obligatoires.

### **Encourager l'apprentissage**

- Augmenter le nombre de contrats d'apprentissage avec le concours des partenaires sociaux pour la formation professionnelle.
- Encourager les employeurs qui se lancent dans la formation duale (entre prise et école), à l'instar des initiatives socialistes mises en place dans plusieurs communes du Canton de Genève qui soutiennent financièrement les PME qui créent des places d'apprentissage.
- Promouvoir les stages en entreprise en garantissant aux cycles d'orientation les moyens prévus pour faciliter l'orientation des élèves et améliorer la visibilité des filières professionnelles.
- Investir dans les métiers où il y a pénurie de professionnels.
- Instaurer l'obligation de rémunération des stagiaires en créant un statut équivalent à celui d'un-e apprenti-e.

### **Lutter contre l'exclusion et combattre l'échec scolaire**

- Prévoir des mesures urgentes afin que les enfants nés entre août et décembre et âgés de quatre ans révolus dans le cours de la même année puissent, si leurs parents en font la demande, bénéficier d'une dérogation pour commencer l'école à 4 ans.
- Augmenter l'appui aux élèves et aux étudiants en difficulté ou en rupture.
- Consolider les dispositifs de soutien pédagogique, de transition scolaire et professionnelle, de suivi individualisé.
- Augmenter la collaboration entre les polices et les services de prévention.
- Conforter la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) dans son rôle d'aide à l'insertion des jeunes en rupture de formation et de collaboration avec les éducateurs du REP.
- Accroître le nombre d'éducateurs hors murs.
- Développer une école et des filières de formations inclusives et offrir les mesures de soutien adéquates pour les enfants et jeunes en situation de handicap.

### **Gratuité des études – Accès aux études longues**

- Garantir la gratuité des études à tous les degrés d'enseignement (y compris universitaire) et améliorer le système des bourses.
- Refuser tout numerus clausus et développer une offre de formation diversifiée sur le canton.
- Garantir l'autonomie des établissements universitaires en évitant les écueils de la privatisation et de la désresponsabilisation de l'Etat.

### **Développer les dispositifs d'accueil et d'intégration des étrangers**

- Renforcer le bureau d'accueil des familles allophones dont la mission est 1) de répondre aux besoins des élèves arrivant dans le canton en leur offrant des accompagnements spécifiques, notamment pour l'apprentis

sage du français et 2) de suivre leur progression en vue d'une intégration rapide dans une classe de l'école du quartier de résidence.

- Faciliter l'intégration et l'ouverture à d'autres cultures en renforçant l'enseignement des grands textes fondateurs des civilisations, base à une laïcité construite sur la connaissance.

### **Lutter contre la discrimination**

- Augmenter l'encadrement et les moyens pédagogiques facilitant le développement de l'enfant, quels que soient ses besoins, son handicap, son origine et ses conditions de vie économique et sociale.
- Renforcer l'information en vue d'une orientation moins stéréotypée des choix professionnels, favorisant l'égalité entre filles et garçons.
- Développer les programmes de santé s'attaquant aux inégalités qui se répercutent sur les enfants et se constatent à l'école (caries, surpoids, toxicomanie, alcool, violence, racisme, homophobie) ;
- Faire des campagnes de prévention contre la violence en milieu scolaire, en particulier contre la violence sexualisée.

### **Développer la formation continue**

- Elargir l'offre du chèque annuel de formation.
- Concevoir un système de crédit de formation global sur la durée d'une vie.
- Renforcer les possibilités de qualification pour les adultes grâce à la validation des acquis.
- Promouvoir l'accès à la formation professionnelle et continue durant le temps de travail et les congés de formation continue.

### **Le sport, facteur d'intégration sociale et scolaire**

- Doter le canton d'une loi sur le sport à établir en collaboration avec les associations et les communes.
- Renforcer le dispositif sport-art-études et lui donner les moyens nécessaires à son développement.
- Garantir un budget spécifique à la promotion du sport associatif et du sport handicap.

**Le PS genevois veut faire la différence pour toutes les personnes en formation !**

# Egalité, intégration et droits fondamentaux: mesurez la différence!

## Mesurer la différence

A Genève comme ailleurs, les inégalités et l'exclusion résultent non seulement des différences de revenus, mais également du genre ou de l'appartenance à un groupe discriminé, notamment en fonction de l'origine, de la religion, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de la maladie ou d'une déficience. Face aux préjugés, il manque une politique globale et volontariste de l'Etat pour garantir l'égalité, l'intégration et la réalisation des droits fondamentaux.

La nouvelle constitution genevoise introduit un catalogue de droits fondamentaux qui renforce le principe d'égalité et les instruments de leur mise en œuvre, grâce à l'introduction de leur évaluation périodique et d'une Cour constitutionnelle.

## Faire la différence

- Regrouper et renforcer les moyens de l'Etat en faveur de l'égalité, de l'intégration et des droits fondamentaux.
- Organiser des campagnes de sensibilisation financées par l'Etat pour faire reculer les préjugés contre les groupes discriminés.
- Renforcer la protection contre les comportements discriminatoires à l'école, sur les lieux de travail, et dans les espaces publics.
- Inciter les services, entreprises et associations à engager des personnes de groupes discriminés.
- Renforcer les moyens de luttres contre les publicités discriminatoires, racistes, sexistes, homophobes et transphobes, par exemple par un droit de réponse.
- Proposer une modification du Code pénal suisse pour une protection efficace contre toutes les formes de discriminations.
- Abaisser l'âge pour le droit de vote à 16 ans, les jeunes étant suffisamment en capacité de se déterminer comme citoyen-ne-s.
- Mettre rapidement sur pied les organes prévus par la nouvelle constitution et les doter de moyens suffisants.
- Renforcer la médiation comme mode de règlement des différends dans le domaine de l'égalité.
- Garantir une éducation aux droits humains dans l'enseignement de base.
- Adopter le principe d'une formation initiale et continue aux droits humains pour les fonctionnaires de l'Etat ou des communes.

## **Egalité entre femmes et hommes : mesurez la différence!**

### **Mesurer la différence**

Les femmes n'ont toujours pas accès aux mêmes opportunités que les hommes et, trop souvent, ne parviennent pas à faire valoir leurs droits. Elles restent marginalisées dans la vie politique et publique, sont victimes de discriminations au travail ou se heurtent à des difficultés pour articuler vie privée et professionnelle. Elles sont moins payées que les hommes pour un travail de valeur égale et sont, plus souvent que les hommes, en proie à la pauvreté et au chômage. Le féminisme n'est pas une guerre des sexes : les hommes ont aussi à gagner de la réalisation de l'égalité entre les sexes par l'amélioration de leur qualité de vie et une plus grande liberté de choix entre vie privée et vie professionnelle.

### **Faire la différence**

- Etablir des quotas sur les listes électorales.
- Prendre en charge les frais de garde pour les élu-e-s.
- Concentrer l'activité des élu-e-s sur une journée de travail.
- Contrôler et sanctionner les entreprises qui ne pratiqueraient l'égalité salariale.
- Imposer les personnes physiques de manière individuelle uniquement.
- Instaurer un congé paternité et un congé parental.
- Soutenir les familles monoparentales surexposées à la précarité.
- Promouvoir le temps partiel pour toutes et tous (job sharing) et l'aménagement d'horaires flexibles.
- Augmenter l'investissement dans des structures d'encadrement : crèches, jardins d'enfants, cuisines scolaires, centre de loisirs, etc.
- Sensibiliser les professionnels de l'éducation aux questions du genre.
- Renforcer la visibilité des femmes par l'utilisation systématique du langage épïcène, de la féminisation des noms de fonction et par l'attribution de noms de femmes à des rues et lieux publics.
- Lutter contre les violences conjugales, contre le viol et les contraintes sexuelles, les mutilations sexuelles, les mariages forcés.
- Augmenter les lieux d'accueil pour les victimes de violence et renforcer la sensibilisation pour les auteur-e-s de violences.
- Soutenir les organisations qui aident les femmes migrantes, particulièrement vulnérables.

## **Personnes migrantes : mesurez la différence !**

### **Mesurer la différence**

La migration à Genève est une réalité incontournable et une opportunité : elle amène sur notre territoire une main d'œuvre active et disponible, des savoir-faire et une richesse interculturelle. Il est nécessaire de prendre en compte les différentes formes de

migration (asile, économique, transfrontalière, de court terme, de deuxième génération, etc.) afin de répondre au plus près aux besoins de chacune et chacun.

## **Faire la différence**

- Revenir aux principes fondamentaux de notre système d'asile, respecter les Droits Humains, tels que prescrit par notre Constitution et défendre les motifs d'asile spécifiques aux femmes.
- Défendre le regroupement familial dans la Loi sur les Etrangers (LEtr) et le droit de vivre en famille pour toutes et tous.
- Lutter pour la régularisation des sans-papiers qui vivent aujourd'hui sur notre territoire dans la précarité.
- S'assurer de l'accès aux soins pour les personnes migrantes.
- Lutter contre l'aide d'urgence qui maintient les personnes en-dessous du seuil de dignité.
- Obtenir le droit de vote et d'éligibilité au niveau communal et cantonal des personnes étrangères vivant sur le territoire depuis plus de 8 ans.
- Mettre en place des formations adaptées qui permettent à chacune et chacun de trouver un emploi.
- Favoriser la naturalisation des personnes intégrées, notamment de deuxième et de troisième génération.
- Lutter contre la xénophobie et l'intolérance.

## **Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes et queer (LGBTIQ) : mesurez la différence !**

### **Mesurer la différence**

L'orientation sexuelle des personnes reste un enjeu de société important et un motif d'exclusion. Le PS genevois est en faveur du libre choix de vie sans que cela ne soit une raison de discrimination.

### **Faire la différence**

- Interdire toute forme de discrimination en fonction de l'identité de genre.
- Renforcer la lutte contre les discriminations en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre et pour l'intégration des personnes (LGBTIQ), par exemple en développant un plan d'action efficace contre l'homophobie en milieu scolaire.
- Inscrire le principe de circonstance aggravante pour les violences liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre dans le Code Pénal Suisse.
- Garantir aux personnes transgenre l'accès aux soins et le libre choix du médecin.
- Faciliter les procédures de changement d'État Civil pour les personnes

transgenre, opéré-e-s ou non et reconnaître leur droit à déterminer librement leur genre.

- Ouvrir l'accès des hommes gays au don du sang (accès déterminé en fonction des pratiques et non de l'appartenance à un groupe).
- Accorder le droit d'asile aux personnes risquant d'être persécutées en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre (reconnaissance de la persécution des personnes LGBTIQ comme juste motif d'asile).
- Agir pour l'abolition universelle de la répression des minorités sexuelles.
- Ouvrir le mariage pour l'ouvrir aux couples de même sexe.
- Assurer la non-discrimination fondée sur l'orientation ou l'identité de genre pour les personnes célibataires souhaitant adopter un enfant.
- Faciliter les procédures de partage de l'autorité parentale.
- Ouvrir l'adoption à tous les couples : mariés, partenariés et non mariés.
- Assurer l'égalité d'accès aux procédures de procréation médicalement assistée (PMA).
- Garantir la reconnaissance et la protection légales, dans l'intérêt des enfants, des différentes familles au sein desquelles ils naissent (familles arc-en-ciel: familles monoparentales, recomposées, homoparentales, etc.) et étendre le droit aux congés paternité et parental aux couples de même sexe.
- Former les professionnel-le-s à la réalité des familles actuelles.

## **Personnes en situation de handicap : mesurez la différence !**

### **Mesurer la différence**

Une personne en situation de handicap doit avoir les mêmes facilités d'accès aux professions, loisirs, institutions, bâtiments publics et transports publics. Des mesures incitatives et d'accompagnement sont à mettre en œuvre rapidement tant dans le secteur privé que public.

### **Faire la différence**

- Favoriser l'égalité, l'intégration et l'autodétermination, plutôt qu'une approche essentiellement socio-sanitaire.
- Développer un accès égal aux emplois publics et privés aux personnes en situation de handicap, au besoin par des mesures positives (à qualifications équivalentes, donner la priorité à la candidature d'une personne en situation de handicap).
- Développer une école et des filières de formation inclusives et offrir les mesures de soutien.
- Mettre en œuvre l'obligation de rendre accessible toutes les nouvelles constructions et infrastructures, y compris à l'intérieur des logements.
- Allouer davantage de moyens pour l'adaptation des constructions et infra

structures existantes.

## **Le PS genevois veut faire la différence pour l'égalité entre toutes et tous!**

### **Culture: mesurez la différence!**

#### **Mesurer la différence**

La politique culturelle doit favoriser l'expression artistique sous toutes ses formes et garantir la liberté d'expression. Elle est donc un élément essentiel de la cohésion sociale et du « vivre ensemble ». Dans ce sens, les collectivités publiques ont la responsabilité de mettre à disposition des lieux et des moyens pour la création culturelle et sa représentation.

Actuellement, la culture repose essentiellement sur l'engagement et le savoir-faire des communes. Sans chercher à se substituer à celles-ci, il est néanmoins impératif pour le PS genevois que le Canton s'implique financièrement pour la culture, et participe à la mise en place d'une concertation des collectivités publiques de l'agglomération franco-valdo-genevoise en matière de politique culturelle.

L'accès à la culture, à la formation, à la création et à l'expression culturelles et artistiques, passe également par un développement des équipements culturels sur l'ensemble des communes et par la participation de toutes les collectivités publiques au financement de la culture.

#### **Faire la différence**

##### **Accessibilité à la culture un droit pour toutes et tous**

- Renforcer l'accès à la culture à toutes les personnes en difficultés financières.
- Développer les collaborations entre écoles et milieux culturels (musées, institutions, compagnies, etc.) et renforcer la pratique artistique dans l'ensemble du cursus scolaire.
- Favoriser l'accès aux pratiques amateurs de l'art à travers la mise à disposition de locaux.
- Favoriser la création de lieux culturels bon marché ouverts à toutes et tous.
- Assurer la gratuité de l'accès aux expositions permanentes de l'ensemble des musées genevois.
- Soutenir les lieux et les associations culturelles et artistiques des populations migrantes.

##### **Pour une véritable politique culturelle cantonale**

- Renforcer l'engagement financier du Canton ainsi que son rôle au niveau

culturel, en concertation avec les communes et les acteurs culturels.

- Créer un fond destiné au financement des infrastructures culturelles d'importance régionale, alimenté par toutes les collectivités publiques du canton, en concertation avec les communes.
- Assurer une promotion et un soutien de la part du Canton aux activités culturelles et aux infrastructures dans toutes les communes.
- Favoriser les coopérations et échanges culturels intercommunaux, interrégionaux, intercantonaux et internationaux.
- Entretenir, valoriser et promouvoir le patrimoine culturel.
- Participer au fonctionnement et à l'entretien des musées d'importance régionale.
- Favoriser les partenariats entre les institutions et les artistes indépendants.

### **Pour une création vivante**

- Renforcer le soutien à la création indépendante par des subventions, en assurant une part suffisante de l'ensemble des dépenses du Canton en faveur de la culture.
- Mettre à disposition des lieux pour la culture indépendante.
- Mettre à disposition des locaux de travail, c'est-à-dire non seulement des lieux de représentation accueillant le public, mais surtout des locaux de répétition, des ateliers de fabrication, d'entreposage de décors, etc.

### **Soutien aux acteurs et diffuseurs**

- Soutenir les librairies, scènes indépendantes (théâtre, danse, etc.), cinémas indépendants, labels musicaux indépendants œuvrant à diffuser la création locale et la diversité culturelle.
- Instaurer un partenariat efficace avec les associations professionnelles afin d'améliorer le statut social des professions artistiques (grilles salariales, prévoyance, assurance).
- Intégrer d'emblée la culture et les infrastructures nécessaires dans la conception et le développement des nouveaux quartiers.

## **Le PS genevois veut faire la différence en démocratisant l'accès à la culture !**

# **Agriculture, énergie et environnement: mesurez la différence!**

## **Mesurer la différence**

La préservation et la qualité du cadre de vie dans lequel nous vivons sont déterminantes pour notre avenir. L'humain oublie trop souvent qu'il est dépendant de son environnement et non l'inverse. Sous la pression d'une économie tournée vers le profit à court terme, notre environnement est surexploité et mis à mal. Des espaces sont privatisés pour l'usage de quelques-uns, la gestion des ressources n'est pas été pensée dans l'intérêt de la collectivité de manière globale, des énergies polluantes sont depuis trop longtemps privilégiées.

Le PS genevois reconnaît la limitation des ressources. Sur le long terme, la consommation telle que nous la pratiquons n'est pas viable, tout comme ses hypothèses de croissance. Le développement durable exige que nous adaptions nos modes de vie afin de relever les défis importants tant sociaux qu'environnementaux.

C'est la raison pour laquelle le PS genevois défend une gestion équilibrée de l'environnement. Celle-ci inclut le contrôle de l'étalement urbain pour lutter contre le mitage accru du territoire. En matière d'énergie, le PS genevois promeut une politique de transition vers les énergies renouvelables et un meilleur contrôle démocratique de la production et l'approvisionnement énergétique.

## **Faire la différence**

### **Agriculture**

#### **Proximité et respect de l'environnement**

L'agriculture répond aux besoins premiers des êtres humains. Et pourtant, celle-ci est aujourd'hui malmenée. Sacrifiée sur l'autel du libre marché, les produits locaux sont concurrencés par des importations produites à prix et salaires cassés. Les producteurs régionaux sont mis sous pression par les distributeurs.

Le PS genevois défend une agriculture durable, de proximité, biologique, et respectueuse des besoins des espèces animales. Le principe de la souveraineté alimentaire est un objectif à poursuivre.

- Soutenir l'agriculture contractuelle (contrat entre un agriculteur-trice et un groupe de consommateurs).
- Valoriser les filières agro-alimentaires de proximité par un soutien aux marchés à la ferme ou à d'autres types de vente directe.

- Augmenter de manière significative la part des produits locaux de saison consommés au sein des établissements publics.
- Etablir un partenariat fort entre les agriculteurs-trices de proximité et les professionnels de la restauration.
- Amener l'ensemble des lieux de restauration collective privés et publics à augmenter la proportion de produits labellisés GRTA (Genève Région Terre Avenir).
- Renforcer l'Office de promotion des produits agricoles de Genève (OPAGE) et accroître son pouvoir en matière de préservation et développement de la biodiversité.
- Assurer que les déclassements de zone agricole tiennent compte de la valeur productive du sol agricole (défendre l'agriculture de proximité).

### **Formation, salaires attractifs et accès aux crédits**

- Développer une filière de formation continue afin de permettre aux personnes des métiers de la terre de pouvoir compléter leur activité.
- Inciter l'Etat à acquérir des terres agricoles, afin de louer des terres à des non-proprétaires désireux de développer une activité agricole durable (coopératives maraîchères).
- Renforcer l'attractivité et les conditions de travail des métiers de l'agriculture.

## **Energie**

### **Energies renouvelables, gestion des ressources et lutte contre le gaspillage**

- Promouvoir les économies d'eau et d'énergie, en prenant en compte les externalités négatives, notamment sociales, la dangerosité et la raréfaction des énergies non renouvelables.
- Lutter contre l'énergie d'origine nucléaire et le forage de puits de gaz de schiste.
- Poursuivre une stratégie Cleantech au niveau cantonal et communal, à savoir développer les emplois et la technologie dans le domaine des énergies renouvelables (solaire, éolienne, etc.) en se fixant un objectif de réduction de consommation d'énergies fossiles.
- Favoriser les investissements des entreprises en matière de recherche et développement (R&D) dans les Cleantech.
- Soutenir les mesures pour parvenir à la société à 2000 Watts (division par trois des besoins énergétiques annuels par personne).
- Promouvoir des bâtiments qui respectent les standards de la société à 2000 watts.
- Utiliser le mandat de prestations attribué au canton afin d'inciter les SIG à aider les clients finaux à économiser l'électricité.
- Analyser systématiquement les grands consommateurs et les accompagner dans toutes les démarches visant à diminuer leur consommation énergétique.

- Fixer des objectifs annuels de gains d'efficacité (ex : 1% par an) tout en modernisant les infrastructures électriques.
- Mettre en œuvre un tarif progressif pour inciter les consommateurs à réduire leur consommation.
- Encourager les propriétaires à installer des systèmes de chauffage à faible consommation d'énergie.
- Remplacer les 30% de simples vitrages restant sur sol genevois par des doubles vitrages exigés par la loi.
- Introduire l'obligation d'établir un certificat énergétique pour les bâtiments neufs ou subissant de grosses rénovations.
- Prévoir un programme cantonal d'assainissement des bâtiments en utilisant les fonds fédéraux mis à disposition par le programme national du bâtiment, afin d'assainir les constructions énergivores édifiées il y a plus de 10 ans.
- Fusionner les fonds existants pour créer une fondation de droit public ayant pour objectif d'assainir le parc immobilier genevois. Les gains en énergie pourront être revendus par les SIG et les bénéficiaires réinvestis dans la Fondation.
- Créer une commission consultative afin de trouver des solutions énergétiques pour les bâtiments patrimoniaux.
- Inciter à l'installation des capteurs solaires photovoltaïques.
- Poursuivre le programme de « cadastre géothermique » confié aux SIG, notamment en assurant son financement, afin d'identifier les sources potentielles d'énergies géothermiques.

## **Environnement**

### **Préservation et qualité du cadre de vie**

L'exploitation des ressources naturelles doit être compatible avec leur durabilité. Le développement et la densification des zones construites doivent respecter l'environnement, afin de garantir la qualité de vie et d'assurer la protection de la biodiversité et des écosystèmes.

- Créer des espaces verts là où il en manque et mettre de la verdure le long des axes de pénétration en ville ; rendre plus convivial les cours d'eau et leurs berges.
- Respecter le cahier des charges de l'écoquartier tel que défini au niveau fédéral.
- Construire les logements sur la base du modèle écoquartier avec des espaces de loisirs.
- Appuyer les projets agricoles collectifs comme les potagers urbains en utilisant les espaces entre les immeubles, les toits et les parcs publics.

## **Protection de l'air**

- Augmenter les taxes sur les véhicules motorisés les plus polluants.
- Augmenter le bonus pour les voitures émettant peu de CO<sub>2</sub>.
- Inciter les collectivités publiques à acheter des véhicules écologiques.

## **Lutter contre les nuisances sonores**

- Exiger l'application du plan cantonal de mesures pour réduire le bruit.
- Soumettre tous les espaces urbains au régime des zones 30, en ne laissant que les grands axes aux zones 50.
- Soutenir la création de zones de rencontre dans chaque quartier et communes.
- Mise en place de revêtements phonoabsorbants afin d'assainir les routes les plus bruyantes.
- Mettre en place un système de bonus et de malus sur les véhicules non conformes aux normes anti-bruit.

## **Réduire la production de déchets**

- Privilégier des actions de sensibilisation et les démarches volontaires auprès des producteurs et des consommateurs, afin de recycler 70% de l'ensemble des déchets urbains.
- Augmenter le recyclage des déchets industriels en créant une commission multipartite composée d'industriels, de répondants politiques et d'experts.
- Obliger les gros producteurs (restauration, supermarchés) à valoriser leurs déchets alimentaires (compost, biogaz, redistribution, nourrissage des animaux).
- Inciter à la suppression des emballages inutiles et les sacs plastiques.

## **Garantir l'accès du public à l'ensemble des rives du lac et des cours d'eau**

- Assurer le cheminement continu sur l'ensemble des rives genevoises du lac.
- Construire le cheminement directement en rive du lac dans la mesure où sa construction n'entre pas en conflit avec des objectifs de protection de la nature.

## **Le développement durable en action**

- Appuyer l'initiative « Swiss pledge » qui propose un engagement volontaire des grandes entreprises à limiter la publicité auprès des enfants.
- Lutter contre l'obsolescence programmée en fixant des durées de garantie minimales.
- Soutenir l'éco-conception et les activités de réparation et de maintenance.
- Encourager la prise en considération des principes du développement durable pour les achats et les investissements des entités subventionnées, des établissements publics autonomes, des communes, ainsi que des entreprises du canton.

- Sensibiliser les consommateurs-trices et les producteurs-trices au développement durable.
- Soutenir financièrement le travail des organisations de protection des consommateurs-trices et lancer une initiative cantonale au parlement fédéral pour doter ces associations des mêmes droits que dans l'Union européenne.
- Poursuivre et renforcer la politique de réduction de la production de déchets, notamment par des mesures techniques et des campagnes, tant au niveau des producteurs que des consommateurs.

**Le PS genevois veut faire la différence pour les générations futures !**

## **L'agglomération franco-valdo-genevoise: mesurez la différence!**

### **Mesurer la différence**

#### **La dynamique historique**

Genève vit depuis le XVI<sup>e</sup> siècle une relation ambiguë avec son environnement. Centre naturel d'un espace géographique, ce dernier est depuis cette époque réparti entre plusieurs pays, plusieurs entités politiques.

Lors de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse, en 1815, la création d'une zone franche, dont le périmètre a été substantiellement plus grand entre 1860 et les années 1920, a été une réponse pour garantir l'approvisionnement de Genève.

Genève reste très attractif, mais ne parvient pas à résoudre les effets de cette attractivité. Le tissu économique reste fragile, les infrastructures ne sont pas suffisantes malgré tous les efforts accomplis, la crise du logement et des transports est endémique et structurelle depuis un demi-siècle. De surcroît, les disparités sont fortes en matière de salaires et de coûts des terrains, des deux côtés de la frontière, d'un facteur 1 à 3 voire 1 à 4 en différence salariale.

Il en résulte d'une part une arrivée de candidatures compétentes et motivées sur le marché du travail, mal vécue par les bas revenus et la classe moyenne. Il en résulte d'autre part un mouvement d'installation de résident-e-s genevois-es en France voisine, faisant monter le prix du foncier. De plus, en région frontalière française et vaudoise le mode de logement dominant est l'habitat individuel, rendant très difficile un passage du mode de transport privé public pour les plus de 100'000 pendulaires.

Ces disparités sont aujourd'hui très mal ressenties et posent clairement la question de la gouvernance de cette région, de ce bassin de vie commun.

## Les réponses institutionnelles

Dans les années 70, la création du Comité régional franco-genevois (CRFG) et l'instauration du mécanisme de rétrocession aux communes de domicile d'une partie des impôts prélevés à la source auprès des employeurs des frontaliers-ères a été une étape importante de la coordination des politiques publiques, des équipements et de l'action publique. D'autres institutions se sont ajoutées, comme le Conseil du Léman. L'étape suivante a été le partage d'une vision commune du territoire par le projet d'agglomération. Ce dernier associe des élu-e-s du niveau législatif (distinction valable uniquement pour la partie suisse) et des représentant-e-s de la société civile, sans vraiment parvenir à toucher, à ce jour, la population.

Mais la coordination des politiques et des visions aussi nécessaire et bien faite soient-elles ne suffit plus.

## Faire la différence

Le PS genevois propose avec les PS des départements de l'Ain et de la Haute Savoie, et du Canton de Vaud, un nouveau modèle de gouvernance. Il faut lancer la 2e génération de la coopération transfrontalière, une coopération participative et démocratique avec l'élection d'un parlement régional :

- Créer une assemblée transfrontalière élue au suffrage universel, qui regroupera des délégué-e-s des quatre territoires politiques concernés. Une telle assemblée donnera aux habitant-e-s de l'espace commun une identité partagée et à l'assemblée élue une légitimité démocratique. Cette assemblée pourra être précédée et/ou accompagnée d'un forum semestriel de la société civile.
- Créer d'un commun accord un espace économique et social maîtrisé, en réduisant les effets d'intérêts contradictoires. Un tel accord passe par la négociation d'un ou plusieurs avenants au traité franco-suisse de 1972. Dans les deux parlements nationaux, des socialistes s'engagent dans ce sens. Par exemple, la Suisse et la France ont signé en mars 2012 un accord en matière de droit du travail pour les entreprises du secteur suisse et du secteur commun de l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Il reconnaît la pratique qui veut que les entreprises du secteur suisse et du secteur commun de l'aéroport, situé sur sol français, soient soumises à la législation suisse en matière de droit du travail.

Ainsi le PS genevois crée les conditions du bien vivre ensemble, face à une droite caractérisée par le laissez-faire de la loi du marché, qui reste celle du plus fort, et les populistes qui ne font qu'opposer les catégories de populations sans amener aucune réponse constructive.

**Le PS genevois veut faire la différence pour une démocratisation de l'agglomération !**

## **Genève internationale et solidarité internationale: mesurez la différence !**

### **Mesurer la différence**

Depuis le XIXe siècle, Genève joue un rôle important et reconnu, tant en Suisse que dans le monde, comme lieu d'innovations et de négociations au niveau international autour des enjeux du règlement pacifique des conflits et des droits humains. Aujourd'hui, de très nombreuses organisations internationales, non-gouvernementales (ONG) ou intergouvernementales (OI), principalement du système des Nations Unies, sont hébergées à Genève et y déploient leurs activités.

La Genève internationale fait pleinement partie de l'identité de Genève et de sa structure économique. Le secteur des ONG et des OI représente plus de 25'000 emplois, et une part importante d'activité économique induite. Genève est également une plate-forme économique importante de niveau international.

En outre, l'engagement des collectivités publiques genevoises est un élément incontournable de ce rôle international, à travers plus de 300 associations regroupant citoyennes et citoyens désireux de participer à un engagement pour un développement solidaire de toutes les parties du monde, et notamment de la Fédération genevoise de coopération (FGC) qui regroupe 63 parmi les plus importantes de ces organisations.

Il y a plus de vingt ans, suite à une initiative populaire, Genève s'est d'ailleurs dotée d'une loi exigeant que le Canton consacre 0,7% de son budget à la solidarité internationale. La plupart des grandes communes ont atteint voire dépassé cet objectif. A contrario, la loi cantonale est loin d'être respectée, le canton n'atteignant même pas la moitié de l'exigence légale.

### **Faire la différence**

Plusieurs villes du monde rivalisent pour accueillir les organisations du système des Nations Unies. Face à cette concurrence accrue, depuis une vingtaine d'années, Genève connaît des échecs et des refus pour en accueillir certaines. La tendance des Etats à vouloir répartir des petites entités onusiennes à travers le monde diminue l'efficacité de l'ONU et met en danger la situation de la Genève internationale. Genève doit pouvoir mieux défendre sa place dans le monde en portant son ambition internationale grâce à un consensus politique fort.

Le PS genevois soutient le rôle de Genève comme plateforme de négociation interna-

tionale en vue d'un monde plus pacifique et plus solidaire et se reconnaît pleinement dans la Genève internationale. En ce sens, il souhaite que le canton joue pleinement son rôle et soutienne la Genève internationale en partenariat avec la Confédération. Il est par ailleurs primordial de renforcer la présence des délégations du Sud et des peuples autochtones auprès de l'ONU en augmentant l'offre hôtelière bon marché à Genève.

Enfin, la solidarité internationale est une mission qui concerne tous les niveaux de l'Etat, communes, canton et Confédération. Le PS genevois s'engage à ce que 0,7% du budget du Canton de Genève soit alloué aux projets de coopération au développement d'ici la fin de la prochaine législature. Cet engagement solidaire est un appel clair et fort en faveur des droits humains et des peuples dans le monde.

**Le PS genevois veut faire la différence pour les droits humains !**